Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_1-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **1 juin 2022**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **25 mai 2022**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance **: Monsieur Fréderic KIZILDAG**

Membres présents à la séance **:**

Hélène GEOFFROY, **Stéphane GOMEZ**, **Kaoutar DAHOUM**, **Matthieu FISCHER**, **Muriel LECERF**, **Philippe MOINE**, **Myriam MOSTEFAOUI**, **Ahmed CHEKHAB**, **Antoinette ATTO**, **Roger BOLLIET**, **Nadia LAKEHAL**, **Josette PRALY**, **Patrice GUILLERMIN - DUMAS**, **Nassima KAOUAH**, **Fatma FARTAS**, **Bernard RIAS**, **Régis DUVERT**, **Yvette JANIN**, **Joëlle GIANNETTI**, **Eric BAGES-LIMOGES**, **Fréderic KIZILDAG**, **Véronique STAGNOLI**, **Dehbia DJERBIB**, **Charazède GAHROURI**, **Christine JACOB**, **Harun ARAZ**, **Abdoulaye SOW**, **Nordine GASMI**, **Carlos PEREIRA**, **David LAÏB**, **Mustapha USTA**, **Maoulida M'MADI**, **Richard MARION**, **Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir **:**

Michel ROCHER à Kaoutar DAHOUM
Pierre DUSSURGEY à Muriel LECERF
Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Myriam MOSTEFAOUI
Yvan MARGUE à Fatma FARTAS
Liliane GILET-BADIOU à Stéphane GOMEZ
Nacera ALLEM à Nordine GASMI

Membres absents :

Christine BERTIN, **Sacha FORCA**, **Audrey WATRELOT**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	40

Objet :

Voeu - Demande de maintien de l'activité sur le site de Vaulx-en-Velin de l'entreprise Renault Retail Group

V_DEL_22061_1

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_1-DE

Rapport de Madame VIDAL,

Mesdames, Messieurs,

Le groupe Renault Retail Group (RRG) est une filiale à 100% du constructeur automobile français Renault, dont l'Etat est actionnaire à hauteur de 15%. Le Groupe Renault est installé sur Vaulx-en-Velin depuis les années 70.

Le groupe RRG a annoncé il y a un peu plus d'un mois aux salariés du site de Vaulx-en-Velin, que celui-ci fermerait au 31 décembre 2022 en avançant le fait que «l'établissement serait pris en tenaille » :

- sur sa partie Est, l'environnement immédiat se caractérise par des zones de trafic et des zones de non-droit qui sont clairement défavorables à nos activités ;

- sur sa partie Ouest, le site est accolé à un centre commercial périclitant ainsi que des bureaux en grande partie non occupés. Il n'y a pas de réel lieu de vie à proprement parler ni d'attractivité poussant les chalands à la visite ».

Les arguments suivants ont été rajoutés : « l'établissement de Vaulx-en-Velin, s'entoure d'une population à faible revenu par foyer et que la zone n'est pas attractive pour les nouveaux investisseurs ».

Immédiatement sollicitée par les salariés, j'ai écrit au groupe Renault et j'ai alerté Madame la Maire afin que des excuses soient exigées.

Ainsi, les élus municipaux de Vaulx-en-Velin s'indignent de la stigmatisation de leur ville et de l'outrage fait aux habitants.

Nous remercions les salariés de Renault qui n'ont pas cautionné les propos tenus et dont la mobilisation a permis de défendre l'honneur des habitants de notre commune.

Nous pouvons saluer la réaction rapide de la Ville et de l'Etat qui ont convoqué la direction de RRG en présence de la Maire, du Préfet délégué à la sécurité, de la Préfète Secrétaire Générale et du Directeur du travail, afin d'avoir des éléments d'explication.

A la suite de cette rencontre RRG a publié un communiqué de presse donnant les réelles raisons de son départ :

- le déficit de performance et les pertes financières cumulées de l'établissement sur ces dernières années ;

- la perspective d'investissements lourds incontournables en cas de maintien sur le site.

RRG a également précisé, que la notion de sécurité n'était pas un motif de la décision.

Il s'agit ainsi d'une stratégie plus générale d'ordre financier consistant à augmenter la rentabilité du groupe, au profit des actionnaires et au détriment des salariés. Aujourd'hui, le groupe a décidé de supprimer nombre de ses sites RRG en France,

A Vaulx-en-Velin, ce sont 105 salariés dont 9 apprentis qui sont concernés par la fermeture annoncée du site. Depuis plusieurs semaines, je me tiens à leurs côtés afin de soutenir leur engagement. Leurs représentants ont été reçus par Madame la Maire et je les ai accompagnés. Ils ont exprimé leur désarroi face à l'incertitude qu'ils vivaient et ont demandé le soutien de notre municipalité.

L'émotion des vaudais est d'autant plus grande que Renault a gardé l'image de la voiture accessible à tous et souvent a été la première voiture, la voiture des familles.

Ainsi, je vous propose que nous, élus de Vaulx-en-Velin, réunis en conseil municipal le 1er juin 2022, nous formulions les demandes suivantes :

- que RRG adresse publiquement des excuses aux habitants de notre commune ;

- que RRG se maintienne sur le site qui gardera sa vocation économique ;

- que tous les emplois soient préservés.

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_1-DE

Ce vœu, je vous propose que nous l'adressions au groupe RRG mais aussi à la maison-mère Renault et au Ministère de l'Économie et des Finances.

En conséquence, je vous propose :

► d'adopter ce vœu.

Envoyé en préfecture le 16/06/2022
Reçu en préfecture le 16/06/2022
Affiché le
ID : 069-216902569-20220601-V_DEL_22061_1-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 1er juin 2022 par Madame Ange VIDAL, conseillère municipale ;

Après avoir délibéré, décide :

► d'adopter ce vœu.

Nombre de suffrages exprimés : 40
Votes Pour : 40
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le mercredi 01 juin 2022.

t conforme,

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 14/06/2022
Qualité : La Maire